

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 53

En exercice : 53

Présents : 39



N°053

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 MAI 2023

L'AN deux mille vingt-trois, le 25 mai, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 19 mai 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville - Salle du Conseil municipal à 19H00 sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, SACK Pierre, LENZI Ling, HADJI-GAVRIL Michel, BAZIZ Yasmina, MONTEIRO Miguel, REMY Marie-Pascale, BIDAL Damien, DAUVERGNE Véronique, MARTIN Samuel, BOUZIDI Zakia, LESERRE José, DANDRIEUX Dominique, SACKHO Kourtoum, LEGENDRE Jérôme, DESIR Sandrine, ALLAIN Philippe, LOE Patricia, GODIN Guillaume, OZHAN Mizgin, Adjointes au Maire

AUGY Thierry, DA SILVA Solène, DESCAMPS Alain, SCHROEDER Cédric, LE ROY Franck, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, HOCINE Massinissa, GILLY Jean-Paul, HE Dominique, KARROUMI Sofienne, BELAIR Katalyne, GUERRIEN Marc, KARMAN Jean-Jacques, NAULEAU Pierre-Yves, BUTT Zishan, DAGUET Anthony, NEDELEC Soizig, COHEN-HADRIA Yonel, DJEBBARI Nabila, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : EMEL Maryse, BOUCHA Safia.

Excusés :

Représentés par :

Madame Marie-Françoise MESSEZ
Madame Christiane DESCAMPS
Monsieur Zayen CHIKHDENE
Madame Sandrine GRYNBERG DIAZ
Monsieur Lewis CHARTIER
Madame Annie VACHER
Madame Margaux HOUIS
Monsieur Gilbert FAUCHEUX
Madame Marie-Amélie ANQUETIL
Madame Nadège NIFEUR
Madame Fatima YAOU
Madame Evelynne YONNET-SALVATOR

Monsieur Jérôme LEGENDRE
Monsieur Alain DESCAMPS
Madame Yasmina BAZIZ
Madame Véronique DAUVERGNE
Monsieur Pierre SACK
Madame Kourtoum SACKHO
Monsieur Damien BIDAL
Madame Patricia LOE
Madame Marie-Pascale REMY
Monsieur Marc GUERRIEN
Monsieur Sofienne KARROUMI
Monsieur Pierre-Yves NAULEAU

Secrétaire de séance : LEROY Franck

DGA Administration Générale/ Direction du Conseil et des Affaires
Juridiques/Service des Affaires Juridiques et du Domaine

OBJET : Mise à jour des membres au sein des commissions municipales

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame Karine FRANCLLET,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2121-21 et L. 2121-22 ;

Vu le Règlement intérieur du Conseil Municipal ;

Vu la délibération n°190 du 17 décembre 2020 portant adoption du nouveau règlement intérieur du Conseil municipal ;

Vu la délibération n°191 du 17 décembre 2020 portant désignation des membres du Conseil municipal au sein des commissions municipales permanentes créées par le règlement intérieur ;

Considérant que ledit règlement intérieur fixe à cinq le nombre de commissions municipales en respectant le principe de la représentation proportionnelle ;

Considérant qu'il y a lieu de tirer les conséquences de la nouvelle répartition des groupes pour assurer le bon fonctionnement des commissions municipales permanentes ;

Considérant qu'il y a lieu de mettre à jour les représentants du Conseil municipal des deux commissions municipales en respectant le principe de la représentation proportionnelle.

Adoption à la majorité par 43 pour , 4 se sont abstenus(Zishan BUTT, Soizig NEDELEC, Yonel COHEN-HADRIA, Nabila DJEBBARI) , 4 ne prennent pas part au vote(Maria Elisabete GONCALVES PEIXOTO, Massinissa HOCINE, Jean-Jacques KARMAN, Anthony DAGUET)

DELIBERE :

DESIGNE les membres suivants au sein des commissions municipales n°1 et n°2, dans le respect de la représentation proportionnelle :

COMMISSION	PERSONNES
Commission 1 : Moyens généraux – Fonctions supports	11 Membres
Finance, Marché publics – Juridiques –	- 8 élus majorité

<p>Ressources Humaines – Population, Etat-Civil, Elections – Patrimoine municipal – Communication – Relations Publiques – Evènementiel – Accueil nouveaux habitants.</p>	<p>- 3 élus opposition</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le Maire, Karine FRANCKET 2. José LESERRE 3. Marie-François MESSEZ 4. Franck LEROY 5. Gilbert FAUCHEUX 6. Mizgin OZHAN 7. Christiane DESCAMPS 8. Annie VACHER 9. Marc GUERRIEN 10. Yonel COHEN-HADRIA
<p>Commission 2 : Aménagement, Développement, Amélioration du Cadre de Vie et de notre Environnement</p> <p>Aménagement – Urbanisme, NPNRU, Commerce et artisanat, relations Internationales – Transports – circulation – stationnement - Développement travaux – voirie – bâtiments – Environnement – Cadre de vie – Circulation douce – propreté – Bien-être des animaux.</p>	<p>12 Membres</p> <p>- 9 élus majorité - 3 élus opposition</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Michel HADJI-GAVRIL 2. Dominique DANDRIEUX 3. Damien BIDAL 4. Samuel MARTIN 5. Zakia BOUZIDI 6. Jérôme LEGENDRE 7. Maryse EMEL 8. Margaux HOUIS 9. Ling LENZI 10. Jean-Jacques KARMAN 11. Evelyne YONNET-SAVATOR 12. Sofienne KARROUMI

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les actes afférents à la présente délibération.

DIT que le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision.

DIT que la présente délibération sera transmise au représentant de l'État dans le Département, au titre du contrôle de légalité.

DIT que cette décision peut faire l'objet d'un recours soit gracieux auprès du Maire d'Aubervilliers, dans les deux mois après la date de l'adoption de la présente délibération, soit contentieux auprès du Tribunal administratif de Montreuil, au moyen de la plateforme *Télérecours* (<https://www.telerecours.fr/>), dans un délai de deux mois après l'adoption de la présente délibération ou dans un délai de deux mois après le refus du recours gracieux que ce refus ait été explicite ou soit né du silence gardé par la Ville pendant un délai de deux mois.

Reçue en préfecture le : 05/06/23
Accusé en préfecture :
93-219300019-20230525-lmc131128A-DE-1-1
Publiée le : 05/06/23
Certifiée exécutoire : 05/06/23

Le Maire,

Karine FRANCLÉ

